

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Conversions au catholicisme en Angleterre.— Changements ecclésiastiques dans les diocèses de Sherbrooke et de Chicoutimi.— Renseignements importants concernant la nouvelle société de colonisation à Montréal.— C'est le devoir de tout citoyen de seconder l'œuvre patriotique de la colonisation.— La colonisation dans les cantons Pohenegamook, Chabot, Painchaud et Chapais, dans le comté de Kamouraska.

Causerie agricole : Engrais des bêtes à cornes.— Soins à accorder aux animaux.

Sujets divers : Apiculture : Des connaissances nécessaires pour acheter les abeilles et pour discerner les bons paniers.— Défauts de l'agriculture canadienne.— Conservation des feuilles de tabac.— Soins à prendre quant au collier du cheval.

Choses et autres : Fabrication du beurre aux Etats-Unis.— Exportation de pommes de terre en Angleterre.— Culture du tabac à l'île du Prince-Edouard.— Prix du fromage dans la Province d'Ontario.— Betteraves à sucre dans les Etats de Maine et Massachusetts.— Sommaire de la *Revue de Montréal*.

Recettes : Moyen de guérir le rhume.— Moyen de reconnaître la présence de la chicorée dans le café moulu.

Annonces : Vente du Feuilleton de la "Gazette des Campagnes," mis en brochures.— Apprentis typographes demandés.— Soumissions demandées pour travaux dans la Colombie Anglaise.

A nos abonnés retardataires.— Au mois de mars dernier, nous avons expédié par lettre des comptes à tous les abonnés de la *Gazette des Campagnes* qui nous devaient pour arrérages d'abonnement. Plusieurs nous ont fait parvenir le montant de leur compte ; mais un plus grand nombre nous ont demandé un délai variant de un à quatre mois, de sorte qu'au mois de juillet nous pouvions compter sur une recette de près de \$500, si tous avaient été exacts à payer dans le délai fixé par eux-mêmes. Mais, nous regrettons de le dire, de ces \$500, nous n'en avons reçu que trente-huit. On comprend la position difficile dans laquelle nous nous trouvons par ces retards. Si advenant la fin du mois, ces promesses ne sont pas exécutées, nous serons forcément obligés de mettre ces comptes entre les mains d'un avocat pour en faire la collection. On n'aura pas assurément à s'en plaindre, car nous croyons avoir attendu assez longtemps.

REVUE DE LA SEMAINE

Conversion au catholicisme.— Un journal de Londres vient de publier la liste des personnes appartenant aux plus hautes classes de la société, en Angleterre, qui se sont récemment converties au catholicisme. Cette liste couvre huit colonnes et demi du journal en question et l'on y remarque parmi les hommes : 1 duc, 2 marquis, 5 comtes, 15 barons et lord, 7 baronnets, 3 chevaliers, 1 général, 1 amiral, 10 membres du parlement, 4 conseillers de la Reine, 4 professeurs, 166 ecclésiastiques titulaires de bénéfice, — dont 67 sont devenus prêtres, — et 198 fils de lords et autres personnages nobles, dont 51 sont entrés dans les ordres. Il faut ajouter à cette liste nombre d'hommes distingués à différents titres, dans les arts, la littérature, etc., notamment Thomas Arnold frère de Matthew Arnold et fils du Dr Thomas Arnold ; Thomas Burland, auteur de l'ouvrage connu *Happy Thoughts* ; Coventy Patmore, le poète ; M. Wilberforce, M. P., fils aîné du célèbre philanthrope.

Dans la liste des femmes on remarque : Miss Gladstone, sœur de l'ex-premier ministre ; Miss Froude, nièce de l'historien, Mme Hope Scott, petite fille de Walter Scott ; Elisabeth Thompson, auteur du tableau célèbre *The Roll Call*. On y compte enfin 7 duchesses, 38 païresses, et 33 dames de haut rang et, en outre, plusieurs femmes de baronnets, chevaliers et autres personnages titrés. Le journal qui publie cette liste fait observer que ces nombreuses conversions commencent à alarmer les protestants de vieille souche.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Sherbrooke.— Voici les changements opérés par Sa Grandeur Mgr A. Racine, dans le diocèse de Sherbrooke :
Le Révd. N. L. Francœur est transféré de la cure de Saint Julien de Wolfestown à celle de Saint Gabriel de Stratford, Lac Aylmer.

Le Révd. P. Côté est transféré de la cure de Saint Fortunat à la cure de Saint Julien de Wolfestown.

Le Révd. J. F. Corrivault passe du Séminaire de

Saint Charles Borromée à la desserte de la cure de N.-D. des Bois, Chatham.

Le Révd. J. A. Lefebvre, du diocèse de Montréal, passé à l'évêché de Sherbrooke.

Le Révd. J. A. Prévost, du diocèse de Saint Hyacinthe, est nommé vicaire à Coaticook.

Les Révds J. E. Michaud et P. B. Champagne passeront aux Etats-Unis pour y exercer leur ministère.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Chicoutimi.—MM. Roger Boily, curé à St. Hilarion; Jos. Dumas, du vicariat de la Malbaie à la cure de St.-Siméon; Jean Pelletier, du vicariat d'Hébertville à la cure de l'Anse St.-Jean; Méderic Tremblay, du vicariat de Chicoutimi à la cure de la Baie des Mille Vaches; F. X. Dusseault, vicaire à Hébertville; Onésime Tremblay, vicaire à Chicoutimi; Henri Cimon, Professeur au Séminaire; Jos Girard, vicaire à la Malbaie.

— Nous empruntons aux journaux de Montréal les renseignements suivants au sujet de la société de colonisation que l'on est en voie d'organiser à Montréal, et qui pourraient être utiles à ceux de nos lecteurs qui désirent prendre part à ce mouvement patriotique:

" Cette société est créée dans le but, 1o. d'obtenir pour les ouvriers de Montréal, aujourd'hui sans emploi et désireux de coloniser les terres de la Couronne, la prime de \$100, par famille, offerte par le gouvernement de Québec; 2o. D'assurer l'existence et l'établissement de ces colons, en leur donnant de l'ouvrage pour une somme au moins double de la prime du gouvernement, pendant les deux années de la fondation de la colonie; 3o. D'offrir aux grands et aux petits capitalistes un placement sûr et avantageux, dans le défrichement et l'exploitation de nos terres incultes.

" A cette époque de dépression générale, où le capital et le travail restent improductifs, la Société Coopératrice de Colonisation de Montréal veut en obtenir la plus grande somme d'utilité, et les associant à une œuvre commune, à la fois patriotique, nationale et rémunérative.

" Après deux années d'opérations, elle assure aux souscripteurs de \$300, payables en deux versements annuels égaux, une terre de la contenance de cent acres, dont 20 en culture et 80 en forêt, avec maison et bâtiment de ferme construits pièce sur pièce.

" La société assure au colon le transport de sa famille et de ses effets, jusqu'à la colonie, plus une terre de même contenance, également défrichée et bâtie, après deux ou trois années de travail. Pendant ce temps, le colon recevra les \$100 du gouvernement, et \$200 d'ouvrage, payés en approvisionnements de toute nature, qui lui permettront de passer les deux premières années de son établissement toujours si difficile, sans manquer du nécessaire. Le colon recevra encore le produit de la culture de son lot, qui, dès la première année devra contribuer en partie à son alimentation, et la seconde pourvoir entièrement aux besoins de la famille.

" Pour arriver à un aussi grand résultat, la société dirige les opérations de la colonie et substitue à leur impuissance du colon isolé, la puissance des travaux collectifs, organisés avec intelligence, et d'un outillage complet décuplant le travail utile de la main-

d'œuvre.

" Le gouvernement de Québec ayant approuvé la création de la Société Coopératrice de Colonisation de Montréal, à condition qu'un nombre suffisant de capitalistes et de colons veuillent bien profiter de ses avantages, M. J. Perrault, au nom de la Société, sera heureux de donner aux colons et aux propriétaires tous les renseignements désirables, en même temps que de les inscrire, soit comme souscripteurs propriétaires, soit comme colons, dans les livres de l'association.

" M. Perrault recevra les souscripteurs propriétaires de 9 à 10 heures, le matin, et les colons de 7 à 9 heures du soir, tous les jours, au No. 44, rue St-Denis."

Nous ne saurions mieux faire connaître l'importance d'une semblable association et le devoir qu'incombe à chacun de nous de prendre part à une semblable organisation pour chacune de nos villes de la province de Québec, qu'en publiant l'appel que fait ici un de nos jeunes collaborateurs, M. Arthur Thiboutot de Ste. Hélène de Kamouraska, actuellement à St. Roch de Québec, sous le titre:

Colonisation, cantons Pohenegamook, Chabot et autres.

— La question de la colonisation de nos terres incultes est plus que jamais à l'ordre du jour et se popularise parmi toutes les classes de la société. Tout le monde semble comprendre qu'il faut de nouveaux horizons au peuple canadien, et que ces horizons doivent se trouver dans le défrichement de nos immenses forêts.

Il ne saurait non plus en être autrement, à moins d'un aveuglement des plus déplorables. Nos rangs sont décimés par la fièvre de l'émigration; le pain ne peut plus se gagner à l'atelier, à la boutique, au comptoir; la crise, les événements, ont jeté la perturbation et la misère là où auparavant se trouvaient l'aisance et la prospérité; nos grands centres de population regorgent de familles dénuées des choses nécessaires à la vie; enfin, nos vieilles paroisses ne manquent pas de jeunes gens forts et vigoureux qui ont besoin d'un établissement stable et solide.

D'un autre côté, nous avons de vastes terrains encore inexploités qui n'attendent que le travail intelligent de l'homme pour donner les productions variées de l'agriculture.

En face de cet état de choses personne ne peut rester indifférent. Chacun doit apporter, dans le mouvement qui a cours aujourd'hui, ses sympathies les plus vives, la somme d'influence dont il dispose, les moyens qu'il peut mettre à profit et jusqu'à ses connaissances des lieux et des choses. Il y a de la place pour tous: pour le riche qui ne doit pas se montrer avare dans cette circonstance; pour le pauvre qui doit profiter de l'assistance qui lui est offerte; pour le jeune homme qui n'a que ses bras et son courage pour soutien; pour l'homme instruit qui a mission de guider les aspirations de ses compatriotes; en un mot, pour toutes les classes et les conditions ayant à cœur le développement de nos ressources agricoles, le bien-être de nos populations, partant la prospérité du pays et la sauve-garde de notre nationalité.

Quant à moi, n'ayant qu'une plume mal taillée, je ne sais vraiment si je pourrais être utile, en cette occasion. Aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* à en juger, lorsqu'ils auront lu ces quelques lignes.

Le public sait d'une manière générale que le Gouvernement de la Province de Québec dispose de lots

de terre arable, dans presque toutes les parties du territoire, en dehors des limites des seigneuries. L'espace, en effet, ne nous fait pas défaut. Nous ne sommes pas forcés, comme dans d'autres pays, de morceler la propriété à l'infini ou d'avoir recours à l'émigration, pour se débarrasser du trop plein de la population. Si de pareils faits ont lieu, c'est l'aberration qui les fait naître, ou d'autres causes que je n'ai pas l'intention d'énumérer et encore moins d'étudier. Qu'il me suffise seulement d'en signaler une des plus regrettables.

La première démarche d'un colon doit être de faire le choix d'une localité et d'un terrain où il puisse, avec ses moyens d'action, atteindre les meilleurs résultats possibles. Or, pour cela, il faut qu'il ait une certaine connaissance des lieux propres à la colonisation, au moins des plus rapprochés. Mais aujourd'hui, pourrait-on dire que le plus grand nombre possède cette connaissance, que la classe la mieux disposée à coloniser est renseignée sur les progrès de la colonisation, sur ses ressources et sur les nombreux patrimoines qu'elle tient en réserve? Non; on est forcé d'admettre qu'il existe une grave lacune à cet égard. Les sources de renseignements sont très rares, et s'il se trouve des livres tels que ceux concernant le Saguenay, les Cantons de l'Est, la Vallée de la Matavayn, ils sont trop peu répandus ou sont d'un caractère trop général pour avoir toute l'efficacité pratique désirable. Ce serait donc rendre service au public que de lui faire connaître, d'une manière particulière, certains endroits encore à peine mentionnés.

J'avoue que je dois à cette seule considération d'avoir pris la plume aujourd'hui.

Le comté de Kamouraska renferme dans ses limites une portion notable de terres fertiles encore couvertes par la forêt; les cantons Pohenegamook, Chabot, Painchaud et Chapais sont autant de localités qui pourraient former de riches et florissantes paroisses, dignes émules de leurs aînées des Seigneuries. Déjà de vaillants pionniers ont fait de larges brèches dans l'épaisseur des bois du Pohenegamook, et les succès qui résultent de leurs efforts, attestent grandement en faveur de cette partie du comté. Situés dans le voisinage immédiat de l'Etat du Maine, ces cantons sont séparés des anciennes exploitations agricoles par une zone de terrains tout-à-fait stériles, d'une largeur moyenne de trois lieues. Ils appartiennent au versant Sud-Est des Alleganys et sont arrosés par un grand nombre de cours d'eau qui vont se jeter soit dans le lac Pohenegamook, long d'environ cinq milles, soit dans la rivière St. Jean ou ses affluents. La surface du sol y est très variée; quelques rochers, des vallons, des plateaux; ici des sillons profonds tracés par une rivière ou un ruisseau; là, de charmants petits lacs encadrés par des côtes qui se cachent sous la sombre verdure de la forêt. Tant de situations dissimulables comprennent naturellement la diversité, dans la composition, de la terre arable et même des produits forestiers. De fait il y a toutes sortes de terrains, depuis la riche alluvion jusqu'au sol schisteux, toutefois le terrain argilo-sablonneux domine. La forêt, de son côté se compose tantôt de bois franc, tantôt de bois moas; et le plus souvent de bois mêlés; de magnifiques arbrnières se voient sur les hauteurs, tandis que dans les bas-fonds le cèdre règne en maître.

Dans une autre communication, je donnerai un aperçu des ressources qu'offrent ces cantons, au point de vue agricole, ainsi que d'autres informations utiles.

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAISSEMENT DES BÊTES À CORNES

Lorsque les récoltes seront en grange, le travail du cultivateur ne sera pas pour cela terminé: il aura à s'occuper du soin de ses animaux d'une manière toute particulière; il devra se rendre compte des produits obtenus de ses terres, afin d'en faire le partage soit pour les animaux d'élevage, soit pour ceux qu'il se dispose à livrer au commerce afin de les mettre à l'engrais; il limitera de plus le nombre d'animaux destinés à l'engrais, ainsi que celui de réserve pour les besoins de sa ferme d'après l'inventaire fait des produits réalisés par sa récente récolte.

L'alimentation des animaux doit se faire à des heures régulières, ne variant pas brusquement d'un jour à un autre, et en des proportions égales tous les jours pour les mêmes repas; rien n'est plus nuisible de se départir de cette règle, surtout pour le bétail soumis à l'engrais. De la régularité dans la distribution des rations dépend en grande partie pour ce dernier, son bon et prompt engraissement. Un animal nourri irrégulièrement doit être exposé bien souvent à ne pas être repu suffisamment et à prendre trop à un repas suivant et par suite à souffrir fréquemment d'indigestions ou de la météorisation. Les aliments des bêtes à l'engrais doivent être composés de substances reconnues essentiellement engraisantes. Les animaux soumis à l'engrais doivent être placés dans un endroit sombre, tranquille et chaud. On remplace les fourrages verts par des aliments de nature sèche et très-substantielle en continuant progressivement jusqu'à ce que ces derniers aient pris la place des premiers. Dès ce moment on augmente la ration insensiblement, mais sans donner assez pour provoquer le dégoût. Les aliments qui conviennent le mieux sont le foin riche et les racines cuites; on administre en même temps des soupes épaisses ayant pour base les farines d'orge et de seigle. Dans l'engraisement on doit donner un plus grand nombre de rations que dans l'élevage: on en distribue cinq et parfois six par jour. Les animaux maigres demandent environ six mois pour être bien gras.

SOINS À ACCORDER AUX ANIMAUX.

Les bons soins que le cultivateur aura accordés à ses animaux par une alimentation faite avec règle et méthode ne sont pas seuls suffisants pour lui assurer le succès de leur élevage ou de leur engraissement; il faut aussi viser aux soins d'une bonne hygiène: cette dernière opération n'est pas sans importance au point de vue des profits à réaliser; car la crèche et le râtelier ne suffisent pas seuls aux animaux que l'on destine à l'engrais qui ne s'opère qu'en raison directe des soins qu'on leur prodigue; c'est en outre une des conditions essentielles de l'hygiène. Si les animaux sont entourés de soins les plus assidus et soumis à une hygiène convenable, le cultivateur obtiendra une différence de vingt par cent dans le prix de revient de l'engraisement. Le bétail conserve une plus grande vigueur, mange avec plus de plaisir

et d'appétit, enfin il se trouve sans cesse dans un état de santé bien meilleure.

Malheureusement un trop grand nombre de cultivateurs n'attachent pas assez d'importance à ce point essentiel, car les animaux qui sont livrés à la boucherie indiquent que l'on n'apporte pas assez de soins à la propreté et à la bonne tenue des animaux. Nous voyons parfois des cultivateurs conduire sur nos marchés des animaux d'une saleté dégoûtante: la fiente est suspendue à leurs poils en telle quantité, que l'on en trouverait suffisamment à chacun d'eux pour engraisser un cent de choux.

Les cultivateurs intelligents ne suivent pas cette méthode déplorable, car ils comprennent trop bien tout ce qu'un pauvre animal doit souffrir dans un pareil état; cependant, en général, dans nos campagnes, on tient fort mal, soit les animaux destinés à l'engraissement, soit ceux que l'on destine à l'élevage ou qui servent aux besoins de l'exploitation. On regrette trop le temps employé à nettoyer les bœufs, les vaches, parfois même les chevaux, quoique l'on soit certain de trouver dans ces soins un avantage considérable sous bien des rapports, car souvent les maladies proviennent de cette cause. Une nourriture abondante ne suffit pas toujours: l'étrille, la brosse et les lavages doivent être un des éléments principaux de l'hygiène.

Nous ne savons de quel terme flétrir cette vieille habitude routinière, consistant à laisser autant de saleté sur le cuir des bœufs. C'est pour eux une souffrance de tous les instants: ce crottin, vieilli sur le cuir, fait tirer les poils en sens inverse, engendre, entretient la vermine, leur cause des douleurs affreuses et des démangeaisons insupportables. Est-il possible qu'en cet état ils mangent avec plaisir la nourriture qu'on leur distribue, qu'elle leur profite et les fasse arriver à bonne fin, lorsque sans cesse ils doivent être en proie à la douleur?

Les porcs se vautrent quelquefois dans la saleté; ce n'est certes pas qu'elle leur plaise, mais leur tempérament brûlant leur fait éprouver le besoin de se baigner, et, s'ils trouvaient de l'eau claire et limpide, ils la choisiraient de préférence. D'après des expériences nombreuses, on a reconnu que la propreté produisait des merveilles pour la santé et l'engraissement des cochons.

Quelqu'un demandait à un habile éleveur dans le voisinage de Québec, comment il s'y prenait pour avoir toujours à amener sur le marché des porcs excessivement gras; il lui répondit qu'il les nourrissait comme faisaient tous les éleveurs, mais qu'il observait à l'égard de ses cochons une propreté rigoureuse, que les loges étaient pavées, que tous les jours on lavait les planchers, que trois fois par semaine on en faisait autant à l'animal, et qu'il ne doutait nullement, d'après son expérience, que ce système ne fût très-avantageux, et que, pour son compte, il lui produisait de fortes économies.

Lors de la stabulation des animaux ce à quoi on tient le plus c'est d'augmenter la masse des fumiers, sans trop s'inquiéter de la santé du bétail. Le premier point ne doit certes pas être perdu de vue, mais le dernier est d'une plus grande importance. Les animaux qui gisent sur une grande masse de fumier en fermentation se trouvent au-dessus d'un foyer per-

manent d'infection et d'insalubrité dont nous avons trop souvent lieu de voir les pernicieux effets. Si la litière est fortement décomposée et très-humide, elle salit le corps du bétail, y adhère et y forme des croûtes sous lesquelles la transformation est arrêtée et où naissent souvent des insectes qui incommodent les animaux. Il est nécessaire cependant que la litière séjourne un certain temps sous les animaux, mais on ne peut fixer à ce temps que des limites arbitraires. Seulement il importe de ne pas pousser la chose trop loin, et de chercher à faire toujours disparaître de l'étable cette partie de la litière suffisamment convertie en fumier, si l'on ne veut point exposer son bétail à subir la pernicieuse influence des gaz délétères produits par cette litière devenue fumier, et à devenir malade ou à perdre tout au moins en produits lorsque ces mêmes animaux sont soumis à l'engraissement. A cette fin il est bon de retirer le fumier de l'étable deux fois par semaine, au moins cette partie qui n'est plus assez sèche pour servir de litière.

La propreté exige aussi que matin, midi et soir, on recouvre la paille d'une légère couche de litière neuve et propre, afin que le bétail ne se repose jamais directement sur une paille sale et humide.

Ceux qui ont la bonne habitude à l'automne de recueillir les feuilles des arbres pour les employer comme litière, pourraient, après les avoir répandues sous les animaux, les recouvrir encore d'une légère couche de paille sèche. On doit chercher à rendre la paille la plus possible épaisse, molle et sèche; une semblable couche empêche l'animal de se ressentir du froid du sol. On enlèvera également les déjections solides de dessus la paille le plus souvent possible dans la journée et à mesure qu'elles sont déposées s'il y a moyen; on n'omettra jamais de le faire matin et soir.

Dans beaucoup de localités, surtout avec les avantages que nous avons actuellement de l'expédier au loin au moyen du pressage, on a pris la mauvaise et pernicieuse habitude de vendre presque tout le foin; et les vendeurs le plus souvent sont dans la nécessité de faire manger de la paille aux animaux. Cette nourriture les entretient fort mal, donne aux vaches du mauvais lait, et, à la sortie de l'hiver, ces pauvres bêtes se trouvent dans un état déplorable. Il est alors impossible de faire une bonne litière aux animaux, qui se couchent chaque soir dans la boue; la quantité d'engrais devient très-peu considérable, et l'on se prive ainsi de l'une des plus grandes puissances de la production agricole. C'est là un très-mauvais calcul, souvent cause de la pauvreté et du mauvais état des cultures.

La plus grande partie des cultivateurs connaissent sans aucun doute l'importance de la propreté et des pansements; mais quelquefois les nombreuses occupations les absorbent, et le plus souvent l'insouciance prend le dessus. Lorsque les animaux sont malades, ils se désolent, et cependant ils négligent des soins préventifs.

Transportons-nous dans la Province d'Ontario ou sur quelques fermes des Cantons de l'Est qui ont la réputation de fournir sur nos marchés des animaux de choix, et nous nous rendrons compte de la cause de leur succès. Nous serons émerveillés de trouver chez leurs animaux un poil luisant, suite d'une pro-

preté irréprochable, une santé vigoureuse. Ces éleveurs mettent de la coquetterie dans les soins qu'ils donnent à leurs animaux : c'est pour ces cultivateurs une affaire d'amour-propre, un devoir, une nécessité. La nourriture n'est certes pas préférable à celle que les animaux reçoivent dans d'autres localités, mais ces résultats sont obtenus par des pansements et des lavages réguliers.

La saleté bouche les pores de l'animal ; elle empêche la fonction de l'exhalation et de l'absorption nécessaires à son existence. Si l'on enduisait un être quelconque d'un vernis interceptant entièrement la communication intérieure et extérieure, bouchant totalement les pores, il ne pourrait résister malgré la liberté de respiration, et périrait infailliblement dans un temps très-court. En conséquence, lorsque la saleté obstrue une portion des pores, il est facile de comprendre que l'animal doit en souffrir beaucoup, car la nature ne lui a donné que le nécessaire ; les fonctions vitales, nutritives et digestives ne s'opèrent plus avec la même facilité ; il ne périt pas, mais il devient souffreteux, tombe dans une espèce de langueur, et sa santé s'affaiblit, au lieu de s'améliorer. Dans une machine tous les rouages doivent se trouver parfaitement en harmonie ; ils sont tous d'une utilité absolue, ou bien la machine se détraque et ne rend plus aucun des services qu'on pourrait en attendre.

Les éleveurs dont nous parlions plus haut connaissent tout aussi bien que nous la valeur des bras de l'homme, aussi savent-ils les employer utilement. Rien au monde cependant ne peut leur faire négliger les soins à donner au bétail ; ils en comprennent toute l'importance, et connaissent l'avantage, le bénéfice qu'ils en retirent. L'animal bien tenu est toujours gai ; il est plus apte au travail ; il en fait une plus grande quantité ; il prospère mieux, et les races, au lieu de s'abâtardir, se développent largement : c'est là une des principales causes de leur amélioration. Nous sommes frappés de la beauté de races d'animaux qui proviennent de l'Angleterre ou d'Ecosse, et il est reconnu que cet état supérieur provient des soins donnés à l'hygiène et à la reproduction ; ces intelligents éleveurs ne craignent pas de parcourir une longue distance pour se procurer de superbes taureaux et de magnifiques étalons dans le but d'améliorer leurs troupeaux. Dans notre pays la négligence est extrême sous ce rapport, aussi l'amélioration de nos races d'animaux se fait elle lentement.

Pourquoi cette supériorité du bétail en Angleterre et en Ecosse ? d'où vient la cause de la différence ? La nourriture n'est ni plus substantielle ni plus abondante, mais elle est administrée avec plus de précautions, les chevaux sont conduits avec habileté, sagesse, et rarement brutalisés ; tous les soins, enfin, leur sont prodigués.

On peut en quelque sorte bien juger du caractère d'un peuple par la manière dont il traite les animaux. A quoi sert cette brutalité révoltante ? Arrive-t-on à de meilleurs résultats ? Evidemment non. Il ne faut pas exiger d'un cheval ou d'un bœuf que ce qu'il peut faire.

Les chevaux, surtout, ont souvent à supporter des traitements cruels, et cependant peut-on rencontrer un animal plus intelligent, plus actif et plus utile ? Que les hommes sont peu raisonnables dans certaines

occasions ! Bien souvent nous avons été témoin de faits inouis : de pauvres chevaux étaient écrasés sous le poids de fardeaux énormes par les coups de la brutalité du conducteur ; on se demande souvent lequel des deux a la raison en partage, et toujours on est disposé à attribuer la mauvaise part au conducteur.

L'Être Suprême nous a donné des aides pour partager les fatigues, satisfaire nos caprices, nos besoins, et le plus souvent nous ne savons que les maltraiter ! De pareils procédés déshonorent une paroisse dans laquelle on se livre à de semblables excès qui sont une injure à la civilisation. La brutalité est un vice funeste ; elle devient un crime lorsqu'elle est poussée à ses derniers excès. L'homme méchant pour les animaux est dangereux pour la société, car, tôt ou tard, il applique à ses semblables le même traitement et devient cruel pour eux. Quoiqu'on en dise, les sociétés protectrices des animaux, telles qu'établies dans les villes, ont un haut but de moralité, et nous souhaitons en voir l'établissement dans toutes les paroisses de la Province.

De grandes réformes sont donc nécessaires dans les soins à donner au bétail, et grâce aux primes accordées par les sociétés d'agriculture, pour les fermes les mieux tenues, nous espérons chaque année constater des améliorations.

Jamais on ne peut donner trop de soins aux animaux sous le rapport de la propreté, élément essentiel de l'hygiène ; tâchons aussi d'employer un peu plus de douceur à leur égard ; que la brutalité disparaisse de nos mœurs : c'est une habitude pernicieuse et contraire aux intérêts agricoles. Par la manière dont le bétail est tenu dans une ferme, on juge facilement de l'aptitude des cultivateurs. Les soins que l'on donne au bétail sont productifs d'un intérêt qui augmente le capital et accroît en conséquence la richesse d'un pays.

Apiculture.

Des connaissances nécessaires pour acheter les abeilles, ou pour discerner les bons paniers.—Pour peupler ses paniers, on peut, si on a des ruches, en prendre les jetons.

Il faut acheter les essaims dès qu'ils sont ramassés, et avant qu'ils aient commencé à travailler.

Ou bien, on achète les mères en août, septembre et octobre (au commencement de l'automne), quand les ruches sont pleines de cire et de miel ; et pour le mieux, au commencement du printemps, parce qu'elles ont alors essuyé tous les risques, et que le transport ne les affame plus. Il ne faut point les transporter en été, parce que la cire est molle à cause de la chaleur, et les alvéoles où est le miel n'étant pas tous bouchés, l'édifice de cire tomberait, le miel coulerait, et noierait les abeilles.

1o. Pour bien choisir celles qu'on achète, il faut, 1o. que les paniers soient pleins d'ouvrages et de mouches à proportion. Trop d'abeilles sur un petit ouvrage, marquerait qu'elles sont paresseuses et de mauvaise race ; et le trop de matériaux, sans ouvriers, ne servirait qu'à prouver la faiblesse de la peuplade.

2o. Observer leur âge par la cire. On a déjà dit que la cire blanche est de l'année, la jaune et brune de deux ans, et la noire ou presque noire, de trois à quatre ans, et quelquefois davantage. On pourrait

pourtant s'y tromper, si les paniers ont été châtés : c'est pour quoi il faut examiner la cire en haut et en bas. Les vieilles mouches, de quatre et cinq ans, ne valent rien à garder, ni pour travailler, ni pour peupler : les essaims qui en sortent sont très-peu nombreux et ne sont pas moitié si bons que ceux des jeunes abeilles.

30. Prendre garde qu'il n'y ait aux ruches, ni vers, ni teigne : et s'il y en a, changer les abeilles de paniers.

40. S'il y a deux essaims dans la même ruche, cela se connaît par un grand gâteau, qui fait la séparation de chaque essaim qui reconnaît sa reine, sans se mêler avec le voisin : ces paniers jettent rarement, parce qu'ils ne font pas de couvain d'automne, et ils sont ordinairement composés de deux espèces de mouches différentes.

50. En un mot, une bonne ruche doit être lourde, pleine et peuplée ; et le peuple jeune et vif, et en nombre proportionné à l'ouvrage qui doit être blanc. Pour voir si une ruche est pleine, bien peuplée et jeune, quelqu'un se met derrière la ruche, et la renverse un peu en tirant le haut à lui, pendant que l'acheteur observe par-dessous la quantité et la qualité de la cire et des abeilles, ou bien on les enfume légèrement avec un linge allumé et mis au bout d'un bâton, ou avec un bouchon de foin, mis dans un peu de terre, avec un pot de feu, et mettant la ruche un instant sur la fumée, toutes les abeilles gagnent le haut ; s'il en sort quelques-unes, elles n'ont pas la force de piquer, et par conséquent, elles n'empêchent point l'examen du panier : le lendemain, elles sont aussi vives qu'auparavant.

Voici encore un autre moyen pour bien voir leur intérieur : La veille du jour qu'on y veut regarder, on élève la ruche d'un demi-pied avec des pierres ou des morceaux de bois : la fraîcheur de la nuit engourdit les mouches, et le lendemain du matin on y regarde aisément. La personne qui en a ordinairement soin, peut en approcher sans tant de mystère ; mais il n'y ferait pas bon pour tout autre, à moins d'être ganté et chapéronné.

Bien des gens jugent de la bonté des paniers, par la vue, par l'ouïe, et par la pesanteur.

Par la vue.—10. Quand les abeilles sortent de grand matin pendant la rosée, qu'elles viennent bien chargées et tard, qu'elles rentrent gaiement et sans hésiter, et qu'elles sortent très-peu par le mauvais temps ; car autrement cela marquerait du désordre ou de la disette dans la ruche.

20. Quand elles sont vives, alertes au moindre mouvement de la ruche, bien actives, difficiles à approcher, et que le moindre coup qu'on donne à la ruche les alarme, et les fait sortir en abondance en bourdonnant bien fort.

30. Quand on leur voit emporter dans leurs serres, hors de leur ruche, les ordures, les petits bourdons, et mouches mortes, qu'elles reviennent à la porte, surtout pendant l'été, pour décharger les abeilles qui arrivent des champs ; ou pour repousser les insectes qui voudraient y entrer, et qu'elles y accourent au moindre bruit, de peur de surprise. Les mouches paresseuses, au contraire, se laissent manger à l'ordure, aux vers et aux papillons.

40. Les paniers qui ne jettent qu'une fois l'an, et

où l'on voit les bourdons morts et les autres mouches inutiles, sur la terre, sont ordinairement bons. Les grands paniers donnent plus d'ouvrage, et les petits plus de jetons.

50. Les mouches rondes, courtes et les plus dorées, ou du moins de diverses couleurs, passent pour les meilleures : les noires ne sont pas si bonnes pour multiplier : celles qui ressemblent aux guêpes passent pour les petites, surtout quand elles sont velues.

Par l'ouïe.—On juge encore les ruches bonnes, quand, dans un des beaux jours du commencement du printemps, en approchant l'oreille de la ruche, on entend un doux murmure qui semble venir de bien loin : au lieu que les essaims faibles sont tristes, et ne font presque point de bruit ; mais dans les bons, le murmure augmente avec les beaux jours, et diminue à mesure que le soleil s'éloigne.

Si elles font beaucoup de bruit quand on frappe contre la ruche, c'est bon signe ; et il est à propos d'y frapper de temps en temps, pour savoir si elles profitent, ou si elles sont malades, afin d'y remédier.

Le murmure, ou pour mieux dire, le bourdonnement des abeilles, n'est autre chose que l'agitation plus ou moins forte de leurs ailes qui frappent l'air.

Par la pesanteur, on reconnaît la quantité et la qualité de l'ouvrage et des abeilles. Il est bon que la ruche soit toute pleine, et que la cire touche presque au siège, autrement elles ne jeteront pas l'année suivante ; et quand celles que l'on achète pour essayer, ne sont pas pesantes et pleines, les fortes pillent et tuent les faibles au printemps ; et souvent elles deviennent malades et meurent de dysenterie, pour s'être crevées du miel qu'elles ont pillé.

Il est essentiel de savoir que dans certaines années les mouches travaillent presque toujours à la cire, et n'amassent que bien peu de miel.

Quand on a acheté une ruche, il faut y mettre un cachet pour qu'on ne la change point ; et marquer aussi ou se ressouvenir de son poids, lorsqu'on en a fait marché, et ne la point enlever qu'on ait vérifié si le cachet et le poids sont les mêmes ; car les vendeurs sont parfois sujets à les changer ou à les châtrer dans l'intervalle qui s'écoule entre la vente et le transport.

Défaut de l'agriculture canadienne.

Nous empruntons à *l'Abeille*, publiée au Séminaire de Québec, l'extrait suivant, et nous prions nos lecteurs d'en faire lecture à ceux de leurs voisins qui se plaignent que l'agriculture ne paie pas. En songeant à remédier aux défauts de l'agriculture, ils auront découvert le véritable secret de s'enrichir.

Voici ce que nous lisons dans *l'Abeille* :

« J'eus la bonne fortune de mettre la main l'autre jour sur un grand nombre de manuscrits de M. Holmes, ancien préfet des Etudes au Petit Séminaire. Rien de plus intéressant que de parcourir ces pages où se trouve partout la marque d'un esprit puissant et d'un travail infatigable. Les anciens se rappellent encore ces célèbres joutes oratoires dans lesquelles l'illustre abbé faisait discuter, au moyen d'arguments et de développements dus à sa plume, quelques-unes des grandes questions vitales pour notre pays, v. g. la production et le libre-échange ; la prépondérance à donner en Canada au commerce, aux arts ou à l'a-

griculture. Il n'est pas impossible que nous y revenions plus tard. En attendant je communiquerai aux lecteurs de l'Abeille quelques notes trouvées sur une feuille volante et qui probablement étaient le texte d'une partie de discours. Au moment où l'on s'occupe tant de colonisation et d'agriculture, on aimera peut-être à connaître les reproches que M. Holmes croyait pouvoir adresser à la manière de cultiver des canadiens de son temps.

- “ Défauts de l'agriculture canadienne :
- “ Demander toujours les mêmes récoltes aux mêmes terres.
- “ Négliger les engrais.
- “ Cultiver une trop grande étendue.
- “ Ne pas faire assez de labours... ne pas varier ces labours de profondeur.
- “ Mal égoutter les champs.
- “ Ne pas relever assez souvent les pacages.
- “ Ne pas assez herser.
- “ Ne pas assez semer de légumes, surtout de patates.
- “ Ne pas assez nettoyer et surtout ne pas assez choisir les semences ; ne pas les renouveler.
- “ Ne pas enlever les mauvaises herbes.
- “ Détruire les terres neuves par le feu.
- “ Bâtisses trop étroites pour loger les animaux et pas assez propres.
- “ Tenir les animaux trop chaudement.
- “ Mal rouir le lin et le chanvre.
- “ Ne pas mettre le grain en quintaux.
- “ Ne pas faire les choses à temps.
- “ Suivre trop de mauvaises routines.
- “ Mal faire le beurre..... ”
- “ Il est probable qu'un observateur trouverait encore dans l'agriculture canadienne plusieurs de ces défauts que signalait M. Holmes il y a plus d'une trentaine d'années. ”

Conservation du tabac.

On reconnaît que le tabac récolté en tiges est suffisamment desséché, lorsque les feuilles ont passé de la couleur jaunâtre à la brune ; on les retire alors du séchoir ou de la pente, on les sépare des tiges et on les classe suivant leur qualité.

Quand la récolte est faite en feuilles, on reconnaît que le produit a le degré de dessiccation voulu lorsque la côte principale sera devenue tendre, molaire et ne croquera pas sous la dent. En un mot le point de mire doit se porter sur l'examen de la côte qui ne doit plus contenir d'humidité.

Quelque beau que soit le tabac séché, il perdra ses meilleures qualités si on le détache humide. Tout cultivateur devrait se faire une loi de ne jamais détacher son tabac avant qu'il ne soit parfaitement sec. Car s'il augmente le poids par quelques pour-cent d'eau, il perd doublement cet avantage imaginaire par un prix inférieur.

Le tabac doit être aussi sec que possible et contenir seulement assez d'humidité pour ne pas se réduire en poudre pendant les manipulations.

Pendant le tassement du tabac, on doit observer les règles suivantes :

On ne doit pas mêler du tabac court avec du long, si on le réserve pour le commerce. Chaque sorte doit être laissée séparément, parce que si l'acheteur trouve

du tabac court parmi le long, il évaluera, pour sa propre sûreté, la quantité du premier beaucoup plus haut et en donnera un prix inférieur. Le producteur n'y gagnerait donc rien.

Les bottes ne doivent être ni trop grosses ni trop serrées, car beaucoup de feuilles sont alors brisées, l'acheteur ne peut pas examiner le tabac à son aise et parfois suppose de la fraude.

Le collier du cheval.

L'économie de la matière pour la confection d'un collier, et surtout la perfection de l'ouvrage exige que nous ayons recours à un homme entendu dans ce genre d'industrie. Il y a différents genres de collier, et il est difficile de dire lequel doit être préféré. Nous dirons en général que l'on doit accorder notre choix au moins lourd, le plus solide et le plus approprié à la forme du cou et du poitrail du cheval qui en fait usage.

On ne peut parfois qu'être étonné de voir des colliers d'un volume considérable. Il semble que c'est par dérision qu'on charge ces pauvres animaux, qui ont de si grands fardeaux à tirer, d'un poids surnuméraire aussi considérable. Sans doute il faut qu'un collier ait de la solidité ; mais la solidité consiste-t-elle toujours dans la grosseur ? Ceux qui désirent apporter quelques perfectionnements à l'agriculture, sont minutieux en toutes choses, même jusque dans l'attelage de leurs chevaux, et ce n'est pas la moindre de leurs précautions ; ils n'ont que de très-petits colliers et leurs chevaux ne sont jamais blessés, ne tirent pas de charges moins considérables, et ne font pas de plus faibles journées que ceux qui ont des colliers d'une grosseur démesurée. Ce sont donc les colliers petits et rembourrés de crin, qui se conforment bien exactement aux muscles de la poitrine du cheval pour qui ils sont destinés que nous conseillons à tous les cultivateurs.

Une attention que tout cultivateur doit exiger de la part de ceux qui ont le soin de leurs chevaux, c'est que le même collier ne serve jamais qu'à un cheval, parce que ce collier, moulant sur les muscles de sa poitrine, muscles qui diffèrent en position et en grosseur dans chaque cheval, est moins exposé à le blesser. Il doit veiller aussi à ce qu'il soit constamment tenu en bon état, et son cuir de temps en temps huilé pour lui rendre de la souplesse.

Il faut de plus avoir dans chaque ferme un local destiné à recevoir les harnais, si on veut les conserver longtemps propres au service. Dans ce local, seront fixées au mur de longues fiches en bois auxquelles on accroche les colliers.

Choses et autres.

— Le dernier rapport des importations de cette année, pour la Puissance du Canada, accuse une diminution de \$2,569,310 sur la période correspondante de l'année dernière, tandis que les revenus de la Douane sont augmentés de \$960,239.

— On évalue à 1,600,000 tonnes la quantité du sucre de betteraves qui sera fabriquée cette année en Europe, contre 1,000,000 de tonnes l'année dernière.

— Plusieurs canadiens ont obtenu des prix à l'exposition agricole du comté de Kankakee, Illinois. M. Thomas Fortin, autrefois du Cap St. Ignace, et possédant une ferme de grande valeur à Kankakee, a obtenu plusieurs prix.

FEUILLETON DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

— Un américain est allé passer six mois dans la Bretagne qui est le département où existent les meilleures laiteries de France, et après avoir étudié avec soin les procédés des bretons pour faire le meilleur beurre, est revenu aux Etats-Unis avec cinquante cultivateurs.

Exportation de patates en Angleterre.—Depuis quelque temps on exporte en Angleterre une grande quantité de patates venant de toutes les parties du pays. Le *Journal des Trois-Rivières* rapporte que M. Vanasse, de la ville des Trois-Rivières, a expédié douze cents minots de ces tubercules qui sont de qualité supérieure. M. Alexandre McDougall, de cette même ville, a aussi frété mille minots, toutes en excellente condition.

Culture du tabac à l'Isle du Prince Edouard.—Nous empruntons au *Nouveau-Monde* la traduction suivante d'un extrait du *Progress of Summerside*: "M. U. C. Trudelle, d'Egmont Bay, a exhibé un lot de tabac cultivé par lui-même et provenant de graines importées du Canada. Quelques feuilles avaient trois pieds de long. M. Trudelle a démontré à l'évidence qu'on peut cultiver le tabac sur l'Isle du Prince Edouard tout aussi bien que partout ailleurs, et si les insulaires possédaient les facilités convenables pour presser et sécher les feuilles, la culture du tabac pourrait devenir l'une de nos principales industries."

Prix du fromage dans la Province d'Ontario.—Le *Brookville Recorder* dit que la hausse récente du prix du fromage rapportera \$250,000 aux cultivateurs de Loeds et Gronville.

Betteraves à sucre dans les Etats de Maine et Massachusetts.—1,250 acres de terrain ont été semés en betteraves à sucre cette année dans le Maine et 300 acres dans le Massachusetts. Le sucre de betterave peut y être manufacturé pour un peu moins de sept sous la livre. Le sucre français de betteraves se vend en détail 27 sous la livre à Boston, et si cette industrie est poussée avec activité dans la Nouvelle-Angleterre, il y aura un excellent profit à faire.—*Gazette d'Ottawa*.

— Nous venons de recevoir la 7ème et 8ème livraison de la *Revue de Montréal* pour les mois de Juillet et Août; en voici le sommaire: I. Les Jésuites; II. Un amour vrai—Laure Conan; III. Le second avènement, M. de Ste. Croix; IV. Theold Regime in Canada, J. C. Langelier; V. Chronique musicale.—G. Couture; VI. Université-Laval à Montréal.—l'Abbé Chandonnet; VII. Lettre Encyclique, de notre Très-Saint père, Léon XIII; VIII. Les Canadiens de l'Ouest.—P. C.

RECETTES

Moyen de guérir le rhume.

Voici contre ce mal qui parfois peut devenir mortel, s'il n'est soigné à temps, une recette que nous empruntons à l'*Opinion Publique*:

Faites bouillir une demie-pinte de lait, puis au moment où la crème lève, mettez y une grande cuillerée de mélasse. Remuez jusqu'à ce que les parties caillées se séparent, passez à travers un linge, et buvez chaud, en vous couchant. Ce remède, qui constitue un émollient très-efficace, peut se préparer en quelques instants.

Moyen de reconnaître la présence de la chicorée dans le café moulu.

Il arrive fréquemment que les épiciers mélangent une certaine quantité de chicorée dans le café en poudre; cela se conçoit, car la chicorée étant d'un prix moins élevé que le café, il y a pour les débitants un assez joli bénéfice à faire. Il est vrai que cette fraude n'est pas des plus honnêtes; mais, malheureusement, un grand nombre de marchands n'y regardent pas de si près, pourvu qu'il y ait profit. Aussi, croyons-nous qu'il est bon, quand faire se peut, d'indiquer aux acheteurs le moyen de reconnaître le tromperie. Dans le cas qui nous occupe, rien n'est plus simple et plus facile: il suffit de prendre un tube en verre, fermé à l'un de ses bouts, ou même tout bonnement un verre ordinaire, de remplir à moitié ce tube ou ce verre avec de l'eau bien claire, puis de jeter une pincée ou une cuillerée de café de la poudre à essayer, dans le vase. S'il y a mélange, l'eau ne tarde pas à jaunir ou à devenir brune, et on voit des grains rougeâtres tomber au fond du vase. Si, au contraire, la poudre ne descend pas et que l'eau reste claire c'est qu'alors la poudre essayée ne contient pas de chicorée.

Plusieurs de nos abonnés nous ont témoigné le désir de nous voir offrir en vente, sous forme de brochures, le *feuilleton de la Gazette des Campagnes*. Nous nous rendons à ce désir, et nous réimprimerons les littératures publiées il y a déjà quelques années. Nous offrons actuellement en vente deux brochures, format de la *Gazette des Campagnes*:

Les Saboteurs de la forêt noire.—Prix: 25 centimes.
Une autre brochure de 284 pages, contenant les histoires suivantes: Elizabeth.—L'homme est ce que la femme le fait.—La sœur de Rembrandt.—Chat ganté n'a jamais pris de souris.—Le bouquet de fête.—Marius et Mouna.—Le poêle.—Il est trop tard d'épargner quand tout est dépensé.—Lucien.—Provision n'est pas profusion.—La fille au coupeur de paille.—Dans la nuit.—Le vieux berlot bleu.—Les cloches du mariage ou "comment nous sommes en mariage."—Pensez-vous à vous marier?—Dévouement d'une mère.—Effets désastreux de l'intempérance.—L'Emigration ou Pierre Souci.—La nouvelle Niobée.—Pierriette.—Alliance fraternelle sur les bords du Saint-Laurent.—La malédiction.—La tache de sang.—Grand Jacques et Nanette.—Prix de cette brochure contenant vingt-quatre histoires différentes: 50 centimes.

On peut se procurer les deux brochures soit au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, soit à la librairie de M. J. A. Langlais, rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions s'adresser à FIRMEN H. PROULX, Ste. Anne de la Pocatière.



CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE. SOUMISSIONS POUR TRAVAUX DANS LA COLOMBIE-ANGLAISE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour le chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction requis sur la ligne entre Yale et le lac Kamloops, dans les sections suivantes:

Emroy Bar à Boston Bar.....	29 milles
Boston Bar à Lytton.....	29 milles
Lytton à Junction Flat.....	2 1/2 milles
Junction Flat à Savona Ferry.....	40 1/2 milles

Les spécifications, devis, conditions du contrat, formules de soumissions, et tous autres renseignements peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du chemin de fer du Pacifique à New-Westminster, Colombie-Britannique, et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans et profils pourront être consultés à ce dernier bureau.

Aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit faite sur une des formules imprimées et que les conditions n'aient été remplies.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 3 octobre 1879.

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT. (retardataires)